



L'orientation à l'issue de la classe de 3ème



Hélène HAMARD
Psychologue E.N
Conseillère en orientation scolaire et professionnelle

Accompagnement et Conseil en orientation



Au CIO Mayenne Sud-Laval

22 rue du Docteur Corre

53000 Laval

Tél: 02.43.53.60.22

Rendez-vous possible sur Château-Gontier

Prendre contact avec le CIO Mayenne Sud

Au Collège

Prendre rendez vous à la vie scolaire ou
directement auprès de Mme Hamard



- 1- Comment accompagner son enfant dans la construction de son projet ?
- 2- Quelles études après la classe de 3^{ème}?
- 3- Le calendrier & Les procédures d'Orientation et d'Affectation



1- Comment accompagner son enfant dans la construction de son projet ?

2- Quelles études après la classe de 3^{ème}?

3- Le calendrier & les procédures d'Orientation et d'Affectation



MOI

Besoins/atouts/savoirs/valeurs

Projets/goûts/intérêts

Qu'est-ce qui est possible?

Résultats scolaires et
Méthodes de travail

**Prise de
décision**

Et vous, parents?

Influences et
ressources

**Comment
choisir?**

Informations objectives: études
– débouchés – financement-
internat ...



**Comment accompagner votre adolescent dans ses choix d'orientation?
Plusieurs façons de construire son parcours (pas de modèle valable pour tous)**

DIALOGUER

**Complémentarité
des intervenants**

Parents – PP – Psy EN –
professionnels...

**Actions
concrètes**

Stages d'observation en
entreprises
Portes ouvertes des
établissements
les mini-stages en LP...



1- Comment accompagner son enfant dans la construction de son projet ?

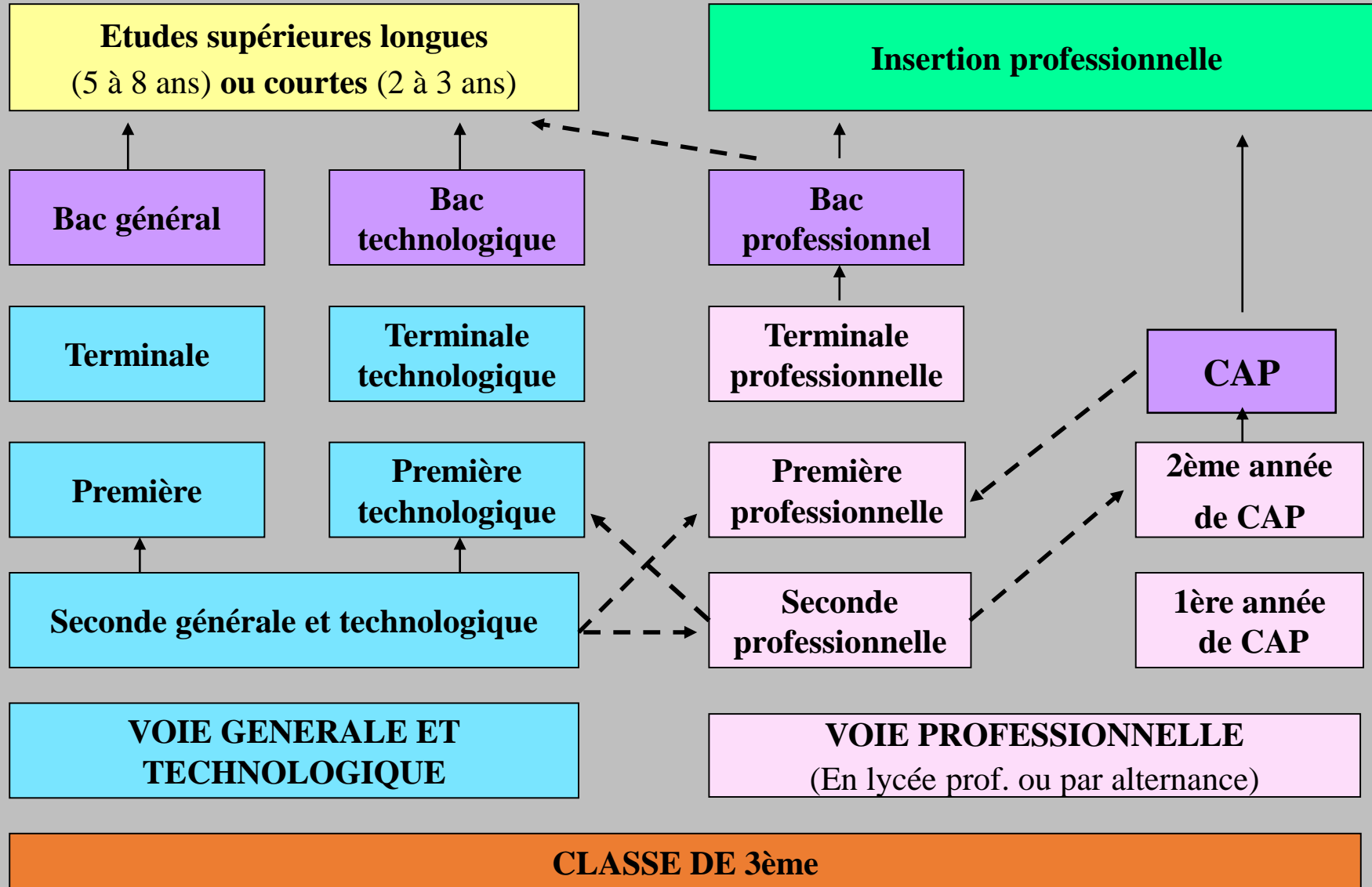
2- Quelles études après la classe de 3^{ème}?

3- Le calendrier & les procédures d'Orientation et d'Affectation



L'ORIENTATION APRES LA 3ème

2 manières différentes de se former





La Voie Professionnelle

Savoir être

Qualification



Savoir-Faire

Gestes professionnels

- Intérêt et curiosité pour un secteur professionnel
- Goût pour un enseignement concret
- Envie de périodes de formation en entreprises

**AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
AGROALIMENTAIRE**

**PECHE
AQUACULTURE**

**BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

**TRAVAIL
DES METAUX**

**MECANIQUE
GENERALE
MAINTENANCE
INDUSTRIELLE**

**MECANIQUE
MAINTENANCE VEHICULES**

**ELECTRICITE
ELECTROTECHNIQUE
ELECTRONIQUE**

**INDUSTRIES
DE PROCESS**

**PRODUCTION
ALIMENTAIRE
CUISINE**

**TEXTILE
HABILLEMENT**

BOIS

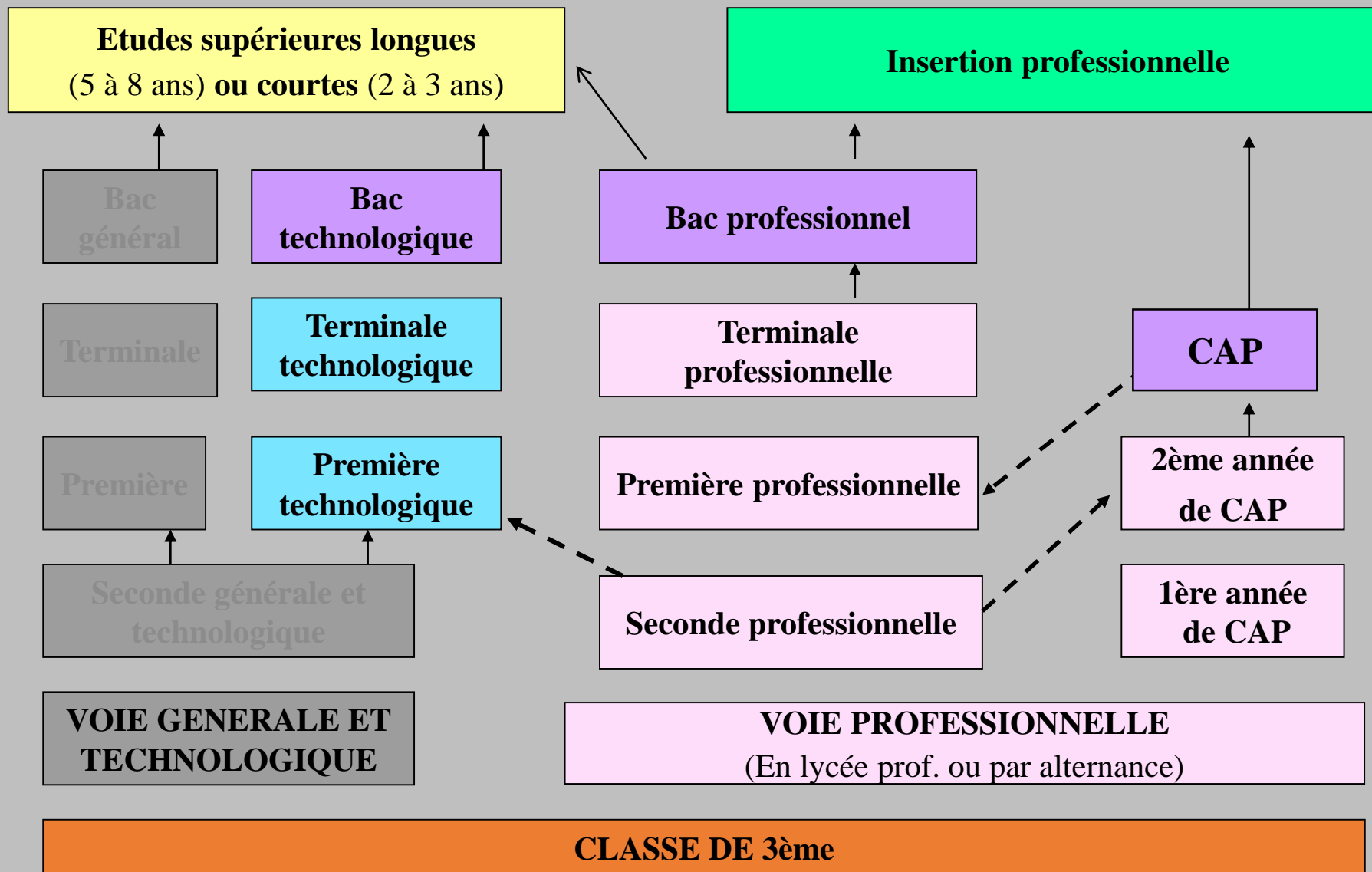
**INDUSTRIES
GRAPHIQUES
COMMUNICATION**

**PARAMEDICAL
SOCIAL , SERVICE et
SOINS aux PERSONNES**

**COMMERCE
TERTIAIRE DE BUREAU
Service aux entreprises**

**TRANSPORT-LOGISTIQUE
HYGIENE-PROPRETE
SECURITE**

La voie professionnelle



QUELLE OFFRE ?

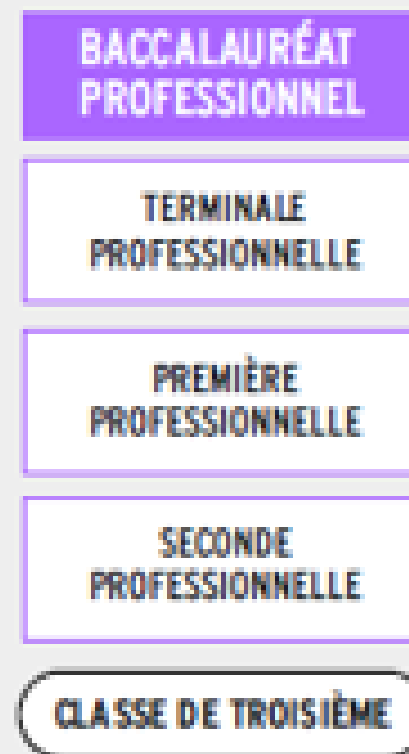
■ EN CAP

Près de **190** spécialités
après la 3^e en **2 ans**



■ EN BAC PROFESSIONNEL

Plus de **100** spécialités
après la 3^e en **3 ans**



Acquérir une qualification professionnelle

DIPLÔME PROFESSIONNEL

CAP

BAC PRO

2 modes de formation:

Scolaire ou salarié

Statut scolaire

Lycée Professionnel

COMMENT FONCTIONNE LA FORMATION ?

■ EN CAP

Des matières générales

15 ou 16H par semaine appliquées au métier préparé

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie et enseignement moral et civique
- langues étrangères
- sport,
- arts appliqués-cultures appliquées

+

4H par semaine en arts plastiques ou en sport

■ EN BAC PROFESSIONNEL

Des matières générales

16 ou 17H par semaine

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie et enseignement moral et civique
- langues étrangères
- sport,
- arts appliqués-cultures appliquées

+

1H45 appliquée au métier

1H de prévention-santé-environnement

1H d'économie-gestion pour certaines spécialités

Des enseignements professionnels

17 ou 18H par semaine

Cours, travaux pratiques en atelier, en intérieur ou en extérieur

Des enseignements professionnels

13H45 par semaine autour de la spécialité choisie

Cours, travaux pratiques en atelier, en intérieur ou en extérieur

■ EN CAP

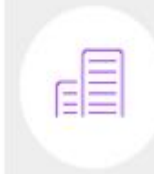
Du temps en entreprise



Des stages
12 à 14 semaines de stages en entreprise, sur 2 ans, selon les spécialités

■ EN BAC PROFESSIONNEL

Du temps en entreprise



Des stages
22 semaines de stages en entreprise, sur 3 ans, selon les spécialités

En résumé, le [bac pro](#), c'est :

- 42 % d'enseignements professionnels,
- 33 % d'enseignements généraux,
- 25 % de formation en milieu professionnel

+ 4 semaines de PFMP en Terminale si insertion professionnelle post bac

Allocation de stage :

- 50 euros/semaine pour CAP1 et 2^{nde} professionnelle
- 75 euros/semaine pour CAP2 et 1^{ère} professionnelle
- 100 euros/semaine pour Terminale professionnelle

Familles « Métiers » - bac prof

UN PREMIER SOCLE PROFESSIONNEL EN 2nde

CHOIX DE SPECIALITE EN 1^{ère}

DEUX MODULES AU CHOIX EN TERMINALE

➤ MODULE D INSERTION PROFESSIONNELLE
ET D ENTREPRENEURIAT

OU

➤ MODULE D ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

▼ MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

- Aménagement et finitions du bâtiment
- Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Travaux publics

▼ MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

- Gestion-administration
- Logistique
- Transport

▼ MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

- Métiers de l'accueil
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Affectation en 2nde Professionnelle

Les notes de 3^e comptent pour l'entrée au lycée

Pour entrer en lycée professionnel, de **bons résultats** donnent plus de chance **d'obtenir la spécialité demandée**.



Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité.

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation** (nécessité de transport, d'internat...).



- Prévoir plusieurs vœux

= roue de secours

- Respecter les échéances du calendrier académique

Apprenti

CFA ou lycée
professionnel

L'apprentissage

Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat



Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Durée

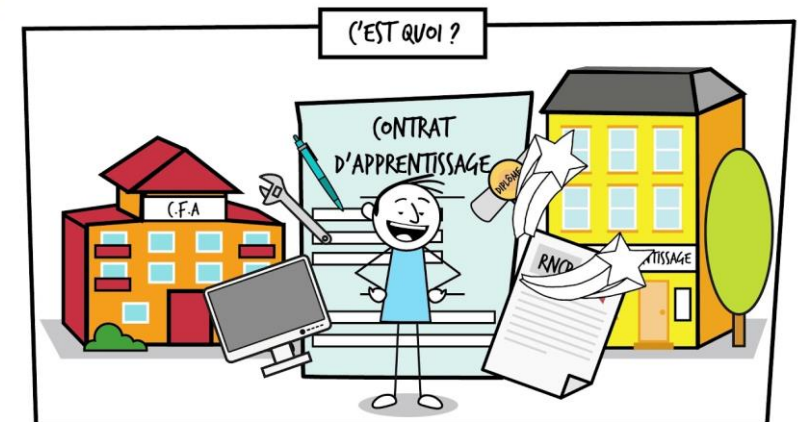
2 ans ou 3 ans

Salaire

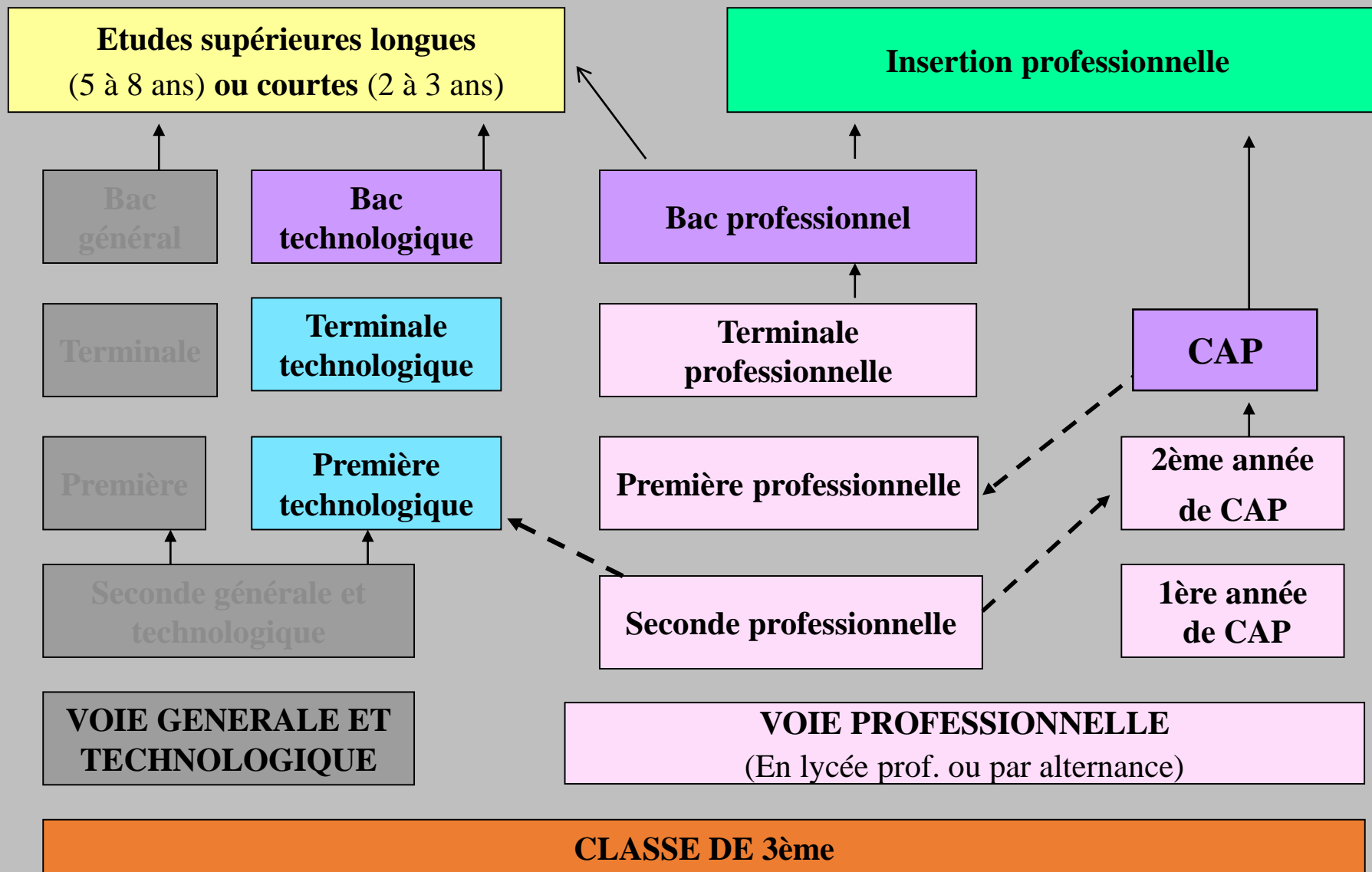
- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances


Objectif

- Du CAP au BTS...aux grandes écoles



La voie professionnelle

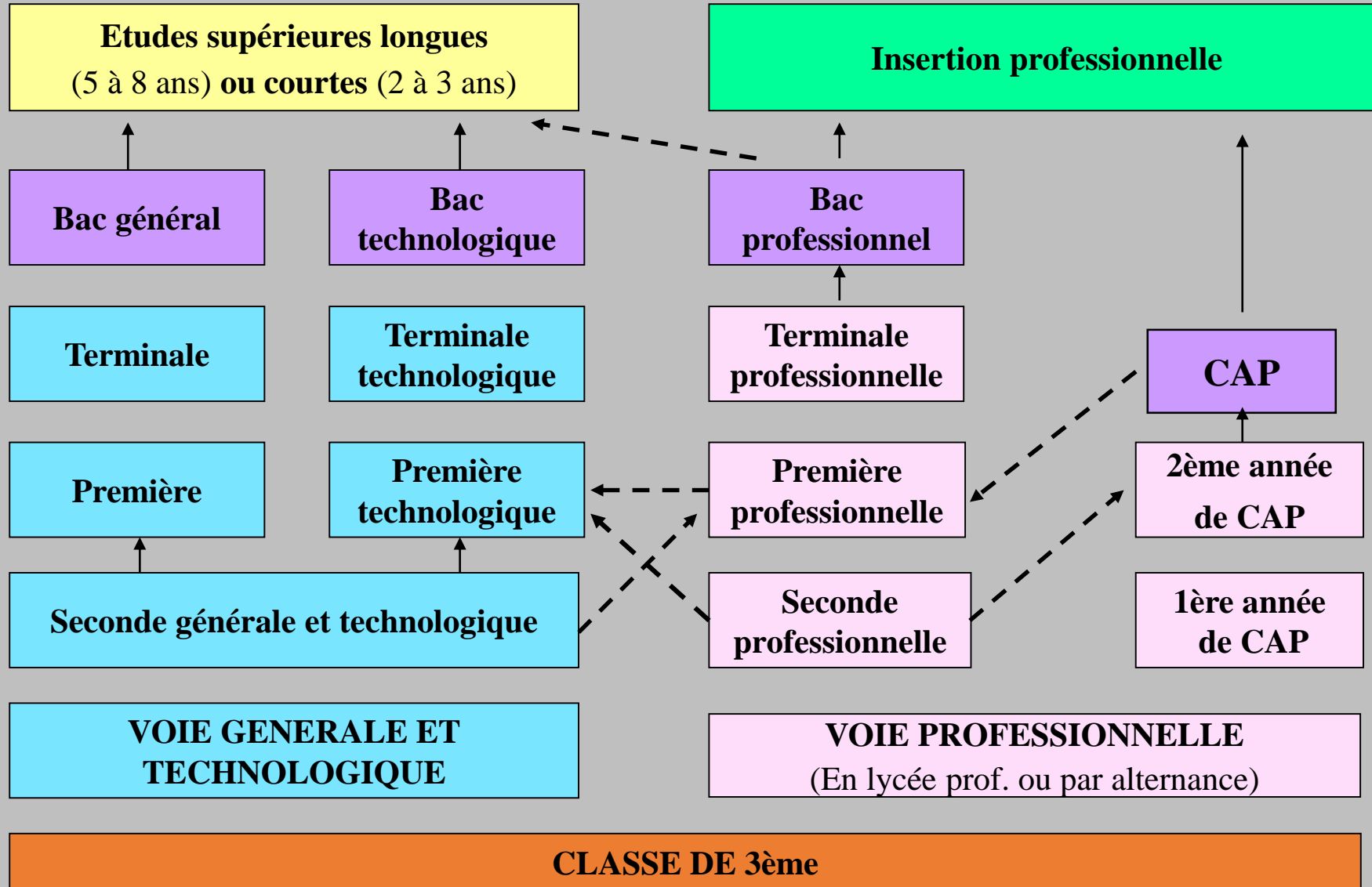




La Voie générale et technologique

L'ORIENTATION APRES LA 3ème

2 manières différentes de se former



Pour réussir en 2^{de} GT, il faut :

S'intéresser à l'enseignement général et aimer le raisonnement abstrait

Avoir des acquis suffisants en fin de 3^e dans les matières présentes en 2^{de}

Etre capable de travailler régulièrement chaque soir

Savoir organiser son travail en toute autonomie

Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un niveau d'exigence plus élevé, le rythme de travail est plus soutenu et les méthodes de travail sont différentes.

Organisation de la classe de Seconde Générale et Technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : 27 h + temps dédié à l'orientation

Enseignements communs	heures
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante A et langue vivante B	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4 h
Physiques – chimie	3 h
Sciences des la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30

+ enseignements optionnels :

- **un général**
- **un technologique** *selon offre lycée*

2h d'Accompagnement
Personnalisé /semaine en
fonction des tests de
positionnement en maths
et français

Temps dédié à
l'orientation : 54h
maximales sur l'année

*Organisation de la classe de
Seconde Générale et Technologique (suite)*

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Un enseignement général maximum au choix

Arts : **3h**
au choix parmi arts plastiques, cinéma-
audiovisuel, danse, histoire des arts,
musique, théâtre

Art du cirque **6h**

Écologie-agronomie –territoire-
développement durable **3h**

Éducation physique et sportive **3h**

Langues et cultures de l'Antiquité : latin
ou grec **3h**

Langue vivante C **3h**

Un enseignement technologique maximum au choix

Atelier artistique **72h**

Biotechnologies **1h30**

Création et culture – design **6h**

Création et innovation
technologiques **1h30**

Hippologie et équitation **3h**

Management et gestion **1h30**

Pratiques professionnelles **3h**

Pratiques sociales et culturelles **3h**

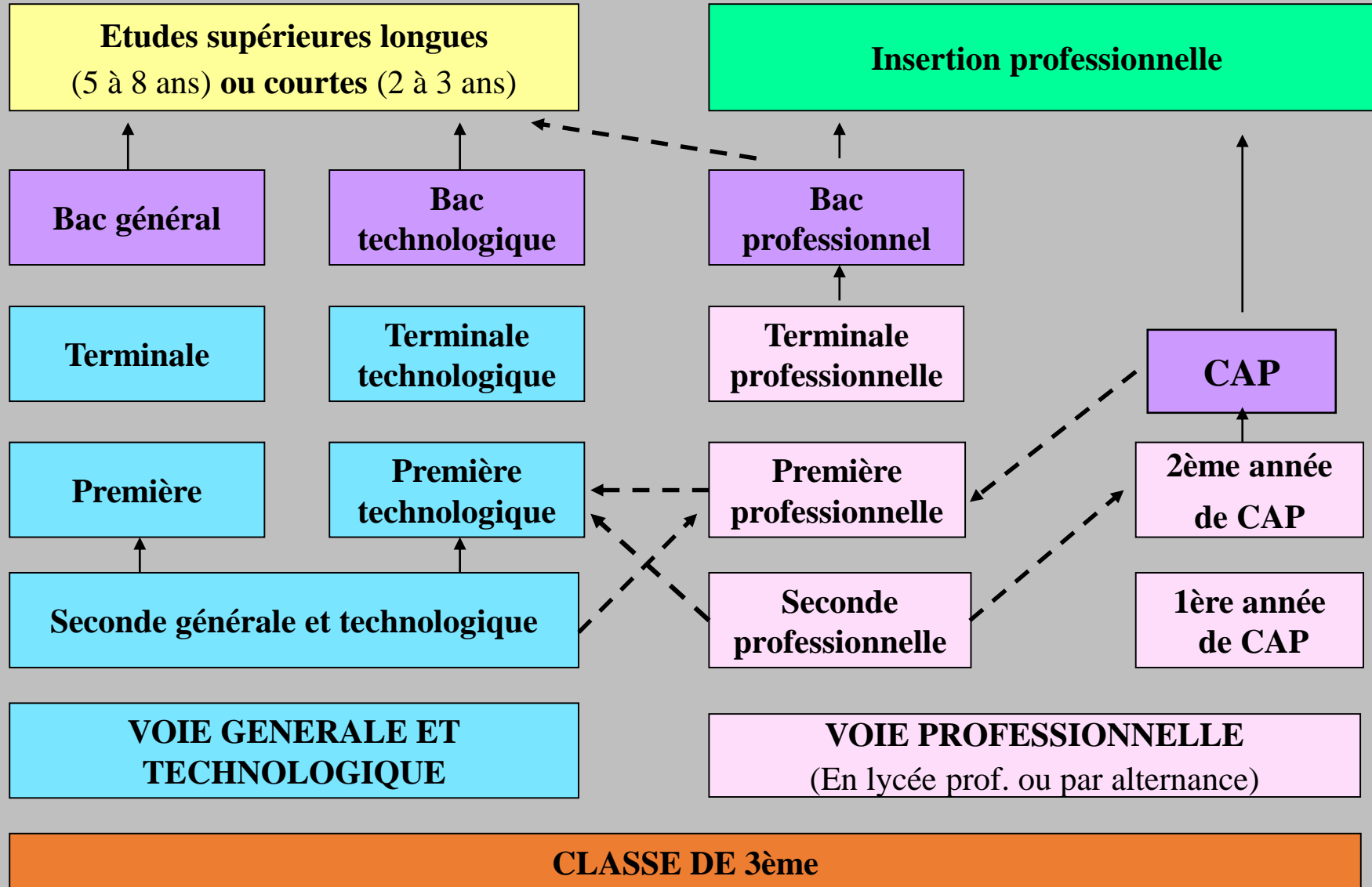
Santé et social **1h30**

Sciences de l'ingénieur **1h30**

Sciences et laboratoire **1h30**

L'ORIENTATION APRES LA 3ème

2 manières différentes de se former



La voie générale ou technologique

Études supérieures (longues)

Études supérieures (courtes)

2
enseignements
de spécialité



$F(x^2)+xy^2$



Un tronc
Commun

$xy+F(y^2)$



3
enseignements
de spécialité

STI2D
Technologie



STL
Laboratoire



STAV
Agronomie



STMG
Gestion



TMD*
Musique
Danse



ST2S
Santé
Social



STD2A
Arts
appliqués



STHR*
Hôtellerie-
Restauration



Voie générale

Choisir des enseignements généraux...

8 séries technologiques

Choisir un domaine d'activités...

1- Comment accompagner son enfant dans la construction de son projet ?

2- Quelles études après la classe de 3^{ème} ?

3- Le calendrier &
Les procédures d'Orientation et d'Affectation





Téléservice orientation

Janvier-février intentions

Mai demandes définitives



Téléservice affectation

Mai-juin formulation des vœux



Téléservice inscription

Juin inscription

Au 2^{ème} trimestre

Service en Ligne Orientation

Formulation des **intentions provisoires d'orientation** par la famille et le jeune

➔ **Service en Ligne Orientation** (éduconnect)

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classer par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR

2^{ème} professionnelle

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers :

1^{ère} année de CAP

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) :

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

1. Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement.

Le conseil de classe émet un **avis provisoire** :
- Accord ou désaccord

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux

Le passage en :

• 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR Favorable Défavorable Réservé

• 2^{ème} professionnelle Favorable Défavorable Réservé

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

• 1^{ère} année de CAP Favorable Défavorable Réservé

Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :
..... Spécialité :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :
.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^e semestre.

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

Au 3^{ème} trimestre :

Service en Ligne Orientation

Formulation des **choix définitifs d'orientation** par la famille et le jeune

➡ **Service en Ligne Orientation** (éduconnect)

Le conseil de classe donne un **avis définitif**.

Troisième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :
classer par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR

2^{ème} professionnelle

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers :

.....

1^{ère} année de CAP

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) :

.....

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

.....

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux

Le passage en :

• 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR Oui Non

• 2^{ème} professionnelle Oui Non

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

• 1^{ère} année de CAP Oui Non

Spécialité conseillée :

Observations du conseil de classe :

.....

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

Spécialité :

À le Signature du chef d'établissement

Si désaccord rencontre avec chef d'établissement

Si le désaccord persiste la famille peut faire appel.

Service en Ligne Affectation

Fin mai – début juin 2025 (éduconnect)

Orientation puis affectation

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



ATTENTION ! Le nombre de places est **limité** pour les demandes en lycées professionnels

Notifications aux familles
(Fin juin)

Inscription dans les établissements:

Service en ligne Inscription

AFFECTATION CLASSÉS PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE. Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux maximum dans l'académie de Nantes et jusqu'à 5 vœux maximum vers d'autres académies.

médicale connue :
Envoyer les éléments justificatifs au médecin conseil de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)

Formation demandée	Nom et commune de l'établissement	Dérogation (1) <i>(uniquement pour les vœux de 2^{de} GT)</i>	Réservé à l'administration	
			Avis du chef d'établissement d'origine (2) <i>TF : Très favorable F : Favorable PF : Peu favorable</i>	Code vœu
10 VŒUX DANS L'ACADEMIE DE NANTES				
Vœu 1 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 2 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 3 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 4 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 5 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 6 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F	
Vœu 7 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage				
Vœu 8 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage				
Vœu 9 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage				
Vœu 10 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
5 VŒUX VERS D'AUTRES ACADEMIES				
Vœu 1 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 2 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F	

L'affectation est gérée par la direction académique

Si difficultés s'adresser au collège ou au CIO

Merci de votre attention